

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

Personne à prévenir en cas d'accident :Téléphone :

Je soussigné(e), autorise les responsables de l'association Stade auxerrois badminton à prendre toutes les dispositions nécessaires à sa sécurité et toutes mesures d'urgences médicales ou chirurgicales qui s'imposent en cas d'accident.

Je soussigné(e), autorise mon enfant à être transporté par un tiers dans son véhicule dans le cadre des activités et manifestations auxquelles il est susceptible de participer au cours de la saison 2024-2025, Je déclare décharger les responsables de l'association Stade Auxerrois badminton de toute responsabilité en dehors du créneau d'entraînement pour lequel mon enfant est inscrit et dont je reconnais avoir eu dûment connaissance. Je déclare décharger les responsables de l'association Stade Auxerrois Badminton de toute responsabilité dès lors que je (ou la personne venue déposer mon enfant) ne me suis pas assuré :

- que la séance prévue a bien lieu avant d'y laisser mon enfant;
- de la présence de l'entraîneur ou d'un responsable du Stade Auxerrois badminton sur le lieu d'entraînement avant d'y laisser mon enfant.

Je déclare décharger les responsables de l'association Stade Auxerrois Badminton de toute responsabilité lorsque le gymnase de la Noue n'est pas disponible et que le club n'a pas été prévenu au moins 24h00 à l'avance.

Fait à le

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé »

AUTORISATION PARENTALE DE SORTIE POUR LES MINEURS

Je soussigné(e),

- autorise mon enfant (1)
- n'autorise pas mon enfant (2)

NOM :PRENOM :à sortir librement du Gymnase à la fin des cours & entraînements sportifs animés par les Entraîneurs et bénévoles du Stade Auxerrois Badminton.

(1) Dans ce cas, je décharge le club de toute responsabilité.

(2) Dans ce cas, l'enfant attendra dans la salle d'entraînement du gymnase avant d'être pris en charge par son représentant légal (père, mère, tuteur) qui devra alors se présenter au gymnase et s'adresser à l'entraîneur.

Fait à le

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé »